

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 24 novembre 2022  
Convocation du : 18 novembre 2022  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt quatre novembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Catherine DE PARIS, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Hugues QUESTE, Sylvie GUSTIN, Grégory PICKEU, Rut LERNER-BERTRAND, Laurent DERONNE, Michel PLOUY, Céline LEROUX conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENT**: Nicolas HOURDRY

**SECRETARE DE SEANCE** : Grégory PICKEU

DE22.175

**FINANCES**  
**JOURNÉES « GLOBE-TROTTEURS »**  
**TARIFICATION - EXERCICE 2023**

*Autorisation - Approbation*

0380

La Ville d'Armentières organise depuis 2009 des « Journée Bonheur » à destination des Armentériois, dès 55 ans dont la visée sociale est de proposer des animations de qualité, variées et accessibles à tous budgets.

Renommée en 2022, les « Journée Globe-trotteurs » et se déclinent en plusieurs actions orientées vers la découverte des trésors de notre région, qu'ils soient touristiques, culturel ou évènementiels.

Pour l'exercice 2023, il est proposé d'appliquer une hausse en cohérence avec l'ensemble des tarifs communaux applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de 3% sur les tarifs 2022 :

- 10,71€ pour les seniors Armentériois (dont la résidence principale est située à Armentières) détenteurs de la « Carte SENIORS »
- 15,24€ pour les seniors Armentériois (dont la résidence principale est située à Armentières) non détenteurs de la « Carte SENIORS »
- 53,15€ pour les accompagnants hors critères (non Armentériois ou moins de 55 ans le jour de la manifestation)

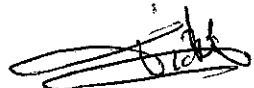
Les recettes seront inscrites au budget de l'exercice concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider la tarification applicable en 2023 au regard du taux d'augmentation retenu.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

**Grégory PICKEU**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille

